— LES ABORDS DE « CHEZ-SOI » À LOMÉ ET À ABIDJAN : PROCESSUS DE PRIVATISATION ET GESTION DES ESPACES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Blandine Mahikiwè Agoma,
Chercheuse associée
UMR-LAVUE
Université Paris Ouest Nanterre

Courriel :
blandine.agoma@gmail.com

RÉSUMÉ

À partir de l'observation des formes d'appropriation de l'espace situé aux abords des habitations dans les quartiers populaires de Lomé et d'Abidjan, cet article propose une réflexion sur les échelles de production des espaces publics dans les villes ouest-africaines. L'investissement des devantures des habitations donnant sur l'espace public laisse entrevoir dans ces deux villes un processus de privatisation (appropriation à des fins commerciales ou de loisirs) témoignant des formes de sociabilité et de proximité propres aux villes non occidentales d'une manière générale. De ce fait, aménager les espaces publics au sein des quartiers nous semble être l'échelle pertinente d'intervention de l'action publique pour améliorer le cadre de vie des habitants et réduire les inégalités spatiales entre territoires au sein des villes.

MOTS-CLÉS

Espaces publics de proximité, pratiques urbaines, acteurs urbains, cadre de vie, Lomé (Togo), Abidjan (Côte d'Ivoire).

ABSTRACT

Starting from the observation of space appropriation around houses in the popular districts of Lomé and Abidjan, this paper proposes a reflection on the scales of public spaces production in West-African cities. In the two cities, the investment of the houses' fronts that lead on public space suggests a privatization process (appropriation for commercial purposes or leisure activities) testifying of the forms of proximity sociability, which is specific of non-Western cities in general. Consequently, creating public spaces within the districts seems to be the relevant scale of intervention of the public action to improve the inhabitants' living environment and to reduce space inequalities between territories within the cities.

KEYWORDS

Public spaces of proximity, urban practices, urban actors, living environment, Lome (Togo), Abidjan (Ivory Coast).

—

— LA PROBLÉMATIQUE DES ESPACES PUBLICS DE PROXIMITÉ DANS LES VILLES AFRICAINES

Bassand (2001) distingue trois types d'espaces publics dans une métropole : les espaces publics centraux, les espaces publics des quartiers et les espaces publics des nouveaux centres périphériques (stations-service, centres commerciaux, etc.). Ces espaces présentent des caractéristiques bien différentes en ce qui concerne leur statut, leur forme et leur usage. Une des idées clés à retenir dans l'analyse de Bassand est le rôle emblématique des acteurs (économiques, politiques, les habitants-usagers) et des professionnels de l'urbain (architectes, ingénieurs, urbanistes) dans l'aménagement et le fonctionnement de ces espaces publics. Pellegrino (1991), pour sa part, soutient que l'espace public, en tant que produit des modes de construction, d'aménagement et de gestion urbaine, est un support des pratiques sociales et un lieu d'échanges et de négociation entre les acteurs. L'urbaniste américaine Jane Jacobs (1960) souligne quant à elle, dans son ouvrage *Déclin et survie des grandes villes américaines*, que si les grandes villes font cohabiter une multitude d'individus inconnus les uns des autres, c'est grâce aux espaces publics qui permettent le contact social entre tous les citoyens. Pour l'auteure, les espaces publics permettent de graduer l'interaction sociale des citoyens.

Pour revenir sur la notion « d'espace public de proximité », dont il est question ici, elle désigne les équipements de proximité à l'usage des citadins. La proximité sous-entend l'aspect « local », le quartier dans notre cas, par opposition à l'aspect central c'est-à-dire à l'échelle de la ville. Dans de nombreuses villes européennes, la création des places pour la distraction, la sécurisation des trottoirs pour faciliter la circulation piétonnière ou la végétalisation des rues sont autant de transformations que l'on peut observer à l'échelle du quartier (Fleury, 2010). Si l'on se replace dans le contexte des villes africaines, les espaces publics de proximité que sont les pas des clôtures d'habitations et la rue, souvent non pensés et aménagés par l'urbanisme officiel, sont très investis par les habitants pour des activités à la fois domestiques et économiques renforçant l'ambivalence entre ce qui relève du domaine privé et du domaine public.

En effet, avec l'introduction de la clôture dans les modes de construction en milieu urbain pour protéger l'intimité des cours des regards extérieurs, les règles d'appropriation des espaces aux devantures des maisons changent, devenant un enjeu majeur de cristallisation de conflits d'usages. Ces espaces intermédiaires entre logements et rues, bien que perçus dans la mentalité collective comme relevant de l'espace public, vont être appropriés et annexés aux logements. Le manque d'intérêt des autorités pour ces espaces encourage un processus d'appropriation qui est à la fois « un coup de force des habitants

et un consensus tacite entre voisins » (Ayimpam et al, 2007, p.187).
De ce fait, l'analyse des espaces publics de proximité revient à tenir compte de repères propres à ces villes. Si dans certains quartiers de la périphérie il existe certaines réalisations ponctuelles à l'instar de ce que l'on peut observer dans les villes du Nord (aménagement des ronds-points, placettes, etc.), ces réalisations sont cependant réappropriées et réinventées par les usages autochtones (Chenal, 2009). Certes, la gestion des espaces urbains est l'une des catégories de l'action qui entre directement dans le paradigme de la bonne gouvernance, mais la pauvreté, les activités informelles et le chevauchement entre sphères privée et publique empêchent que les États gèrent ces espaces d'une façon transparente et efficace. Au moment où de nombreuses métropoles[1] s'engagent dans une politique d'amélioration du cadre de vie des résidents à travers la création d'espaces publics de proximité au niveau des quartiers, les espaces limitrophes des logements dans la majorité des villes africaines sont laissés pour compte ce qui vient renforcer les cohabitations paradoxales entre résidents.
Les choix d'aménagement tendent à réduire les espaces urbains à leurs dimensions techniques associées à diverses formes d'arbitrages. Les budgets des États sont limités, au point d'imposer la présence du secteur privé[2] dans la gestion des espaces urbains, gestion qui concerne davantage les domaines prioritaires comme la lutte contre les pratiques informelles dans la rue, la lutte contre le stationnement anarchique des transports en commun aux abords des marchés et des gares routières, l'organisation et la collecte des déchets. Ceci n'est pas étonnant pour les villes africaines qui connaissent aujourd'hui une crise marquée par le développement croissant des quartiers pauvres dans leurs périphéries. De nombreux quartiers sont construits par les habitants eux-mêmes sans l'intervention des pouvoirs publics, dont le rôle de gestionnaire des villes est limité. C'est ainsi que les habitants des quartiers pauvres sont amenés à s'auto-organiser pour gérer leur cadre de vie.

---

1 Européennes notamment.
2 Suite aux ajustements structurels imposés par la crise financière de 1980, la plupart des pays africains sous l'impulsion des bailleurs de fonds se sont lancés dans une dynamique de privatisation de fourniture et de gestion des services urbains.

— AMBIVALENCE DES ESPACES PUBLICS DE PROXIMITÉ À AGOÈNYÉVÉ ET À YOPOUGON

Les capitales togolaise et ivoirienne connaissent des mutations urbaines comme la plupart des villes de l'Afrique subsaharienne. L'étalement urbain mal maîtrisé entraine son cortège de conséquences négatives autant sur le plan spatial que sur le plan social. La gestion urbaine se fait au détriment des échelles locales que sont les quartiers. Comme dans la majorité des métropoles non-occidentales, les quartiers populaires de Lomé et d'Abidjan sont concentrés dans les zones périphériques où cohabitent les populations autochtones rurales et les étrangers en quête d'un logement à moindre coût. La production des espaces publics est la conséquence directe de l'organisation de l'habitat dont certaines fonctions débordent sur le domaine public.

Issus de regroupement de plusieurs villages, les quartiers périphériques d'Agoèyévé (Lomé) et de Yopougon (Abidjan) présentent des caractéristiques similaires quant à la fabrique des espaces et leurs modalités aux abords des habitations. Leur développement s'est fait sous l'initiative des populations portées vers les choix de localisation résidentielle périurbaine, même si pour le cas de Yopougon, l'État ivoirien a largement contribué à son extension urbaine en y créant des lotissements à vocation industrielle et commerciale (Agoma, 2014, p.292). Ce mécanisme de transformation de Yopougon va commencer avec la construction des logements économiques par les sociétés immobilières de l'État à partir des années 1970. Les villas modestes vont désormais susciter un très vif intérêt des couches moyennes et même supérieures avec l'arrivées des sociétés de construction privées qui vont réaliser de très belles cités résidentielles (figure 1).

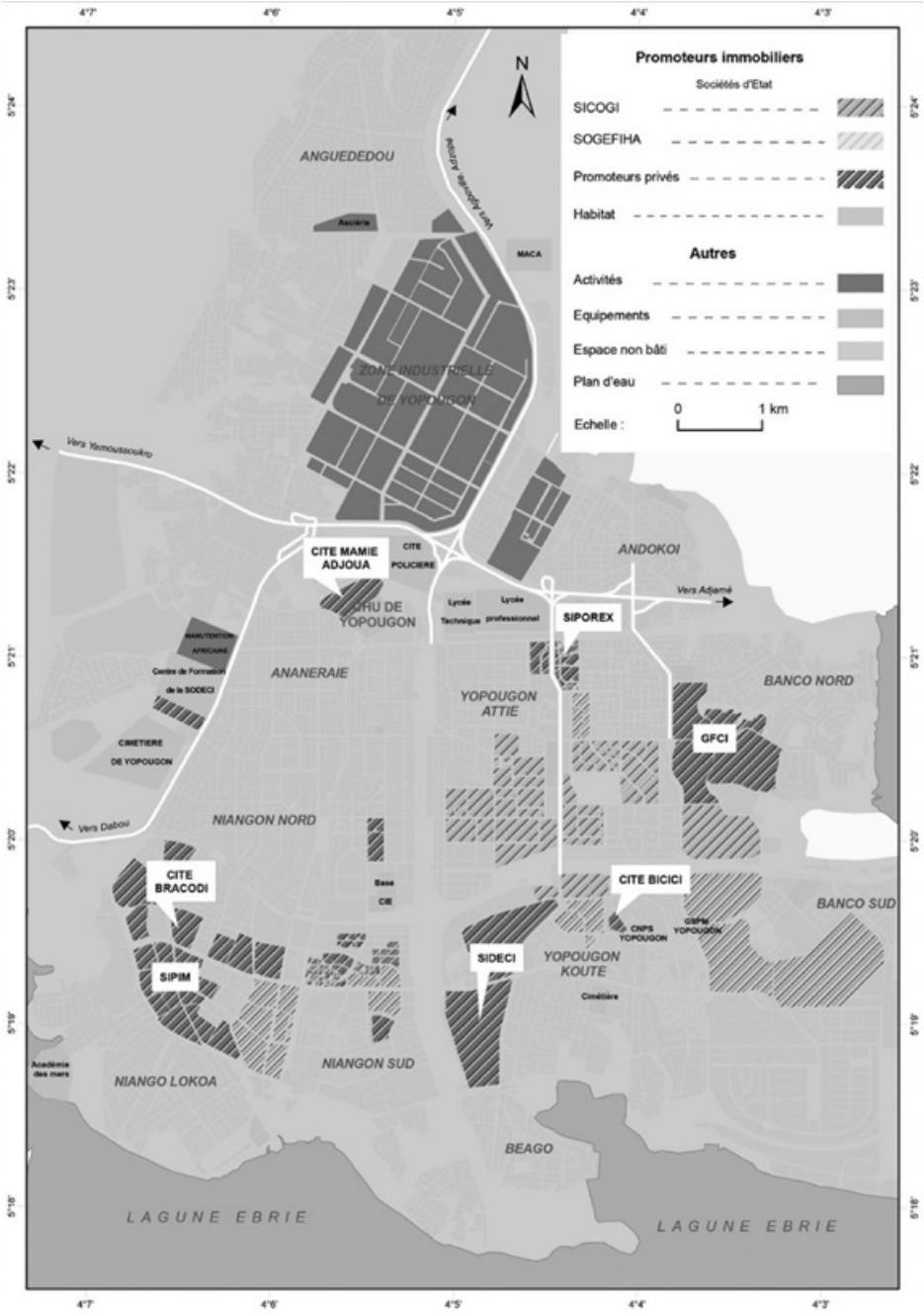

Figure 1 : La commune de Yopougon et la trame de ses équipements. (conception : Agoma, B. / réalisation : CEPSIG, 2013)

Alors qu'à Yopougon il est possible de constater un contraste marqué entre cités résidentielles et zones précaires, Agoènyévé présente davantage les caractéristiques d'un village en processus d'urbanisation (figure 2). Au sein d'un même ilot, on observe tous les types d'habitats : allant du précaire au haut standing. Le point commun des deux quartiers est le « malaise » urbain dont ils souffrent avec toutes les nuisances sonores possibles : bruit assourdissant des moulins et des ateliers d'artisans, les haut-parleurs des mosquées, les in-

nombrables églises et les temples, la musique provenant des maquis[3], etc. Les nouveaux modes d'habiter qui émergent créent une culture urbaine propre à l'Afrique. En effet, face à l'inexistence d'infrastructures de proximité, les habitants introduisent des éléments d'urbanité dans ces quartiers originellement de type rural grâce à l'occupation spécifique des espaces publics de proximité. Le paysage de ces quartiers est en permanente mutation alliant urbanisme moderne et forme vernaculaire. Une sorte d'art hybride de fabrique de la ville, « *une alter-modernité définissant ses propres règles et affirmant avec résolution sa modernité autre* » (Chenal et al, 2009).

Les devants des logements à Agoènyévé sont le plus souvent utilisés pour la vente de boissons artisanales (tchouk[4] ou sodabi). Il en est de même pour Yopougon, où les maquis et les cabarets[5], lieux privilégiés destinés à la sociabilité, constituent le prolongement des logements et s'insèrent dans la vie quotidienne des habitants qui voient en ces lieux une chance pour établir des rapports humains : des lieux où peuvent se souder les groupes unis par les mêmes identités collectives (figures 3 et 4).

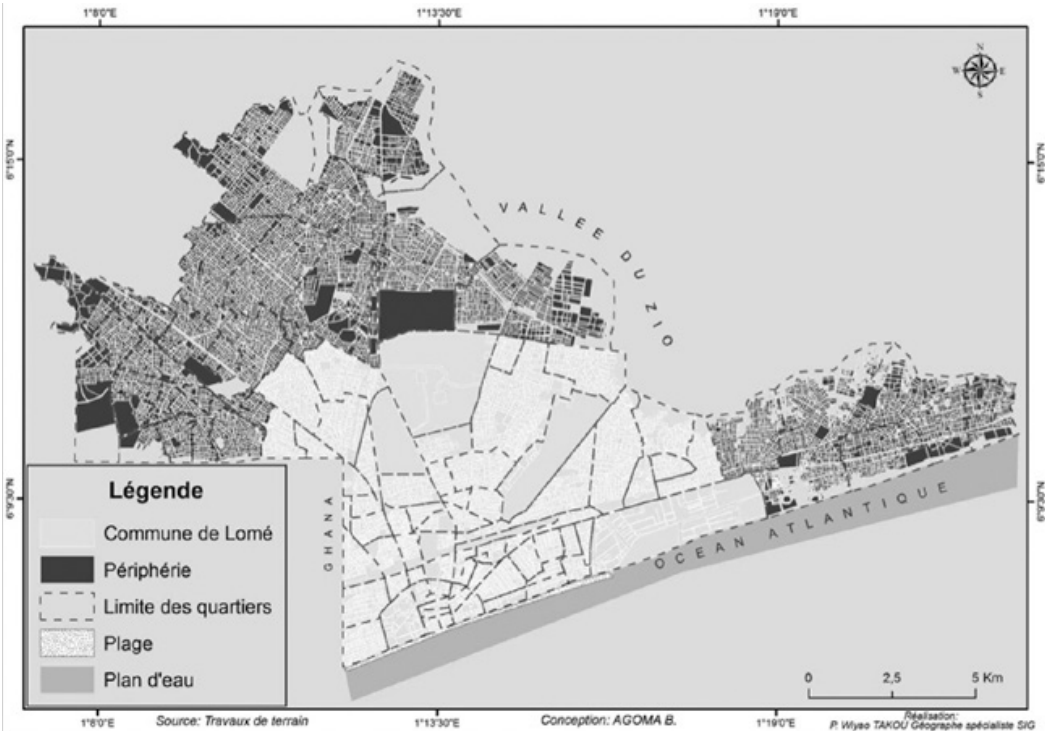

Figure 2 : Trame urbaine d'Agoènyévé, Lomé. (conception : Agoma, B. / réalisation : Takou P. Wiyao, 2014)

3 Restaurants de type traditionnel proposant une cuisine familiale.
4 Boisson traditionnelle à base de mil.
5 Débits de boissons artisanales.

Les points de vente d'alcool[6] constituent donc les points névralgiques d'animation sociale où les sans-emplois et les actifs se retrouvent pour exprimer « le bon-vivre africain »[7]. Particulièrement fréquentés par les hommes de tous âges, les cabarets sont considérés dans la mentalité collective comme un « monde des hommes » où s'autorise l'affirmation de la masculinité (Spradley et Mann, 1979).

Figure 3 : Usage semi-privé d'une devanture de maison à Lomé pour la commercialisation de boisson locale. (photographie de l'auteure, prise à Agoènyévé, Lomé)

Les marchés de quartiers, regroupement d'étals et boutiques de proximité, sont situés quant à eux aux abords des maisons ou dans les rues. Ils remplissent une fonction économique et sociale indéniable. Cette ambivalente production d'espaces publics générés dans la proximité traduit d'une part le détournement de l'espace public pour des usages appartenant au domaine privé (lessive, séchage des aliments, etc.) et d'autre part l'appropriation pour des activités économiques donnant lieu à des marquages qui « *consistent à prendre des dispositions matérielles ou non pour constituer l'espace limitrophe en un « dehors de la limite habitée » tout en le soustrayant à l'usage que pourraient en faire les autres* » (Navez-Bouchanine, 1991, p.140). Ces espaces

6 Des maisons peuvent se transformer en points de vente de boisson sous un arbre ou parfois des hangars conçus pour la circonstance à la devanture des maisons.

7 Les abords des maisons deviennent des restaurants où l'on peut déguster des plats locaux à des prix défiant toute concurrence. Loin des restaurants chics avec des tables bien dressées, les clients s'assoient sur des bancs, des troncs d'arbre ou à même le sol dans une ambiance conviviale écoutant de la musique ou jouant aux cartes.

publics de proximité structurant la dynamique urbaine des quartiers populaires ne sont pas aménagés pour s'adapter aux usages et manquent d'équipements nécessaires (éclairage de trottoirs, goudron sur les rues, égouts, etc.). Les activités de détente et de loisirs traduisent également la vie animée dans ces quartiers populaires que ce soit à Lomé ou à Abidjan. Généralement, les enfants issus des familles pauvres prennent d'assaut les ruelles des quartiers pour se livrer à tous types de jeux, car leurs parents ne peuvent pas les inscrire dans les centres de loisirs, accessibles uniquement aux couches les plus aisées. L'envahissement des rues est donc une réponse, entre autres, à l'absence d'aménagement de parcs de jeux pour les enfants dans les quartiers. En jouant au football dans les rues, les enfants peuvent non seulement provoquer des accidents de circulation, mais aussi déranger les voisins avec le bruit. Il faut relever à ce niveau que le défaut d'aménagement urbain peut exacerber les difficultés de voisinage entre classes supérieures et classes populaires dans ces quartiers recomposés. Un autre exemple de désagrément occasionné par le manque d'équipement des parcs dans les quartiers est l'envahissement des devantures des voisins, aussi bien par les enfants que par les adultes (surtout en période de grande chaleur) qui cherchent à profiter de l'ombre des arbres et de l'air frais. Lorsque ces personnes occupent les devants des maisons des autres voisins, elles se voient accusées de salir les lieux ou de parler trop fort. Ce sont donc autant de comportements qui peuvent créer des conflits entre voisins et déboucher sur une dilution des liens sociaux.

Figure 4 : Appropriation des espaces limitrophes des logements à des fins de loisirs. (photographie de l'auteure, prise à Yopougon, Abidjan)

Ces comportements « non citadins » de la plupart sont à la base de conflits et de difficultés d'acceptation de la diversité sociale et, comme l'écrivait Jacobs, « *La mise en jeu de l'intimité du domicile porte souvent les périurbains au dilemme du tout ou rien dans le développement des relations sociales avec les autres habitants du quartier* » (Jacobs, 1960, p.396). La privatisation de l'espace public fait partie des codes du savoir-vivre africain, car l'appropriation se fait en complicité avec les voisins et contre toute attente avec les municipalités qui tolèrent ces genres d'appropriations.

Les quartiers périphériques naissent souvent de façon spontanée. L'installation humaine y précède l'aménagement urbain. L'occupation du sol se fait sans une planification préalable et il est difficile dans ce contexte de penser à la mise en valeur des espaces publics de proximité. L'échelle centrale est privilégiée dans la production des espaces publics, en témoigne la requalification des espaces publics emblématiques dans les quartiers centraux. Les municipalités tendent à soigner l'image de ville en rendant certains espaces publics attractifs. Les schémas directeurs prévoient certes des réserves pour la conception des espaces verts dans les quartiers, mais ceux-ci ne sont pas planifiés. Ces réserves sont souvent squattées par les habitants qui les transforment en maquis, en ateliers ou même en dépotoirs sauvages.

Les espaces publics en tant que lieux de citoyenneté au niveau des quartiers peuvent être considérés comme entremetteurs de l'urbanité dans le sens de « *l'être ensemble de groupes sociaux différenciés* » (Korosec-Serfaty, 1988). Ils devraient permettre une cohésion sociale sans compromettre l'intérêt général. Cette dimension qualitative de l'urbanité semble être occultée par les programmes d'aménagement des quartiers dans les villes non occidentales. Pourtant, aménager les espaces publics de proximité devrait favoriser l'esprit d'unité et de la convivialité au sein des quartiers. Il est intéressant ici de mentionner l'étude de Jean-Phillipe Dind qui attire l'attention sur le fait que l'aménagement d'espaces publics de qualité est un enjeu de taille pour les villes. La qualité des espaces publics de proximité devrait être perçue au travers de la convivialité définie par l'auteur comme l'« *ensemble des qualités du "vivre ensemble" au sein des espaces collectifs, tel qu'elles sont perçues par les usagers dans un contexte donné, se référant à des valeurs telles que le confort, la liberté, l'ordre et l'appartenance* » (Dind, 2008, p.2).

— CHANGER D'ÉCHELLE POUR REVALORISER LES ESPACES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Les espaces publics doivent être valorisés à toutes les échelles de la ville pour améliorer le cadre de vie des habitants. Les municipalités devraient donc étendre leurs programmes de requalification aux quartiers. Les espaces de proximité présentent une grande diversité de formes et d'usages ; en conséquence, il est primordial d'aménager ces lieux de rencontre et d'échange pour un développement cohérent de l'ensemble de la ville. Si dans de nombreuses villes occidentales l'action sur les espaces publics de proximité s'articule largement autour des programmes « quartiers verts », comment doit-on penser l'aménagement des espaces publics au niveau local dans villes ouestafricaines ?
Il est certain que l'aménagement des villes africaines doit être repensé à l'aune d'une planification spécifique s'appuyant sur les pratiques habitantes locales. La planification technocrate « à l'occidentale », basée sur des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme, doit être revisitée dans une perspective d'amélioration en terme d'usages des espaces collectifs dans les quartiers. Il est donc primordial de « *repérer les normes sociales et les valeurs en présence pour établir la nature de la correspondance et de la cohérence entre le pôle social et le pôle spatial* » (Fischer, 1997, p.35).
Dans un premier temps, les aménageurs doivent identifier les différents usages des espaces aux abords des logements et donner ensuite la parole aux habitants et aux autorités locales, afin de recueillir leurs attentes et de définir les équipements collectifs nécessaires à l'ensemble du quartier. Ils pourront proposer, par exemple, des terrains de jeux pour les enfants, des espaces de repos et des placettes pour le commerce. Il s'agira de faire en sorte que les abords des logements et ruelles ne soient pas source de séparation entre les habitants, mais au contraire facteurs de lien social, à travers la création d'aménagements qui puissent rendre à ces espaces leur rôle dans l'échange et la cohésion sociale. Les politiques devraient aussi prendre en considération le commerce de proximité, qui est au cœur même de la vie des quartiers populaires, et ne pas être seulement préoccupés par l'aménagement des grands marchés du centre. Aménager les placettes et les boutiques dans les quartiers améliorerait non seulement le paysage urbain de ces quartiers, mais permettrait aussi de « *faire quartier* » (Fleury, 2008).
Des opérations d'aménagement très ponctuelles ont permis d'améliorer le cadre de vie urbain au niveau local, dans certaines villes africaines, dont l'évocation est ici intéressante puisque ces opérations sont liées à la conception d'espaces publics de proximité. C'est le cas notamment du projet « Liaisons urbaines » soutenu par l'Institut français et la Cité de l'Architecture et du Patrimoine de Paris. Ce projet propose une amélioration du cadre de vie des habi-

tants des villes africaines à travers des interventions sur les espaces publics de proximité associant à la fois les opérateurs culturels et des professionnels des métiers de la création[8]. Liaisons urbaines a introduit des changements radicaux à l'échelle des quartiers dans deux villes, Poto-Novo (Bénin) et N'Djaména (Tchad), en valorisant les espaces publics pour créer et renforcer des lieux d'échange, de rencontre et de sociabilité. Ainsi, à Porto-Novo, la place Vodoun Agonsa Honto qui accueille à la fois les cultes vaudous et les activités économiques a été réaménagée pour faciliter les usages et embellir le quartier.

Figure 5 : Réaménagement de la place Agonso Honto à Porto-Novo. (source : site Internet du projet Liaisons urbaines. (source : http://liaisonsurbaines.institutfrancais.com/etape-1-le-projet/)

Le projet s'est poursuivi à N'Djaména par l'aménagement d'une place-fontaine dans un quartier populaire. De nombreuses places à Yopougon et à Agoèyévé présentent des caractéristiques similaires à celles qui ont été aménagées à Porto-Novo et à N'Djaména. Ceci peut susciter l'intérêt des pouvoirs publics et les mener à intervenir à l'échelle locale pour donner une identité aux quartiers périphériques.

Il serait par exemple intéressant de prévoir des espaces au sein de la ville pour accueillir les veillées funéraires, qui se déroulent habituellement dans la rue. Cela permettrait de résoudre certains problèmes de circulation au sein des quartiers et de séparer l'espace privé de l'espace public. Le changement d'échelle dans la production d'espaces publics implique aussi que les interventions cessent de porter seulement sur les infrastructures[9] (places, fontaines, aires de jeux, etc.) pour allier l'aspect esthétique à travers la verdure et l'installation des œuvres d'art et monuments dans l'espace public de circulation.

8 design, architecture, art visuel, paysage, etc.
9 Voirie, équipements

— CONCLUSION

Cet article a décrypté les modalités d'appropriation des abords de chez soi à Lomé et à Abidjan, afin de faire des propositions pour améliorer le cadre de vie des habitants. L'analyse révèle que les aménagements des espaces extérieurs communs ne suscitent que très peu d'attention dans les villes africaines. Or, en observant les pratiques habitantes des citadins loméens et abidjanais, on s'aperçoit très vite que ce sont les espaces publics de proximité qui sont les plus investis par les habitants dans leurs diverses activités et qui reflètent le mieux une urbanité où « *l'espace domestique déborde largement sur les espaces communs au voisinage* » (Durang, 2001, p.354). De ce fait, ces espaces communs aux abords des logements apparaissent comme des lieux où peuvent s'inscrire les conflits entre les voisins.

Les quartiers périphériques ne bénéficient pas réellement d'un aménagement de leurs espaces publics et se distinguent des quartiers centraux résidentiels par leur paysage mi-rural, mi-urbain. Cette quasi-absence d'espaces publics de proximité peut s'expliquer par le manque de moyens financiers des municipalités, mais aussi par la difficulté d'application des schémas directeurs en termes d'aménagements des espaces publics au regard du caractère « illégal » de ces quartiers.

Tenir compte des diversités des usages permettrait aux aménageurs de créer des espaces publics spécifiques et accessibles à tous. Un des principes de l'aménagement durable aujourd'hui est l'amélioration du cadre de vie des habitants. L'aménagement des quartiers (espaces verts, jardins publics, etc.) qu'on observe dans la plupart des villes européennes témoigne de plus en plus de ce changement d'échelle dans la production des espaces publics. Ce changement dans les politiques urbaines est soutenu par l'idée que la proximité permet de faire quartier et de favoriser le débat local (Fleury, 2008). En définitive, l'espace public africain doit faire face à ce nouveau paradigme qu'est la gestion urbaine de proximité. C'est pourquoi il convient à notre avis que les villes africaines en général se focalisent sur le design urbain comme norme de l'urbanisme moderne par une conception des espaces publics de proximité en tant que supports indispensables à l'existence citoyenne.

— BIBLIOGRAPHIE

Agoma, M. B. (2014). *Les choix résidentiels à Lomé et à Abidjan : entre opportunités spatiales, politiques de logement et stratégies des ménages*. Thèse de doctorat, Universié Paris Ouest Nanterre, France.

Ayimpam, S., Ouattara, F. et Bouju, J. (2007). Société civile, pouvoirs locaux et développement durable des villes en Afrique (rapport de recherche). Axe de recherche n°1 du CEMAf [en ligne]. Disponible sur : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00266549.

Bassand, M. (dir.) (2001). *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Chenal, J. (2009). *Urbanisation, Planification urbaine et modèles de villes en Afrique de l'Ouest*. Thèse de doctorat, École polytechnique de Lausanne, Suisse.

Chenal, J., Pedrazzini, Y. et Kaufmann, V. (2009). Esquisse d'une théorie « alter-moderne » de la ville africaine, EspacesTemps.net [en ligne]. Disponible sur : http://www.espacestemps.net/articles/esquisse-theorie-alter-moderne-de-la-ville-africaine/.

Dind, J.-P. (2008). Les quartiers espaces de vie : la convivialité des espaces publics. *Actes du colloque « Projets de quartiers durables, de l'intention à la réalisation » (Lausanne, les 4 et 5 septembre 2008)* [en ligne]. Disponible sur : https://www.unil.ch/ouvdd/home/menuguid/colloques/quartiers-durables-2008.html.

Durang, X. (2001). L'espace domestique dans la ville africaine. L'exemple du quartier musulman de Yaoundé. *Annales de Géographie, 110*(620), 364-382.

Fischer, G. N. (ed.) (1997). *Psychologie de l'environnement social*. Paris : Dunod.

Fleury, A. (2008). *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul.* Thèse de doctorat, Universite Pantheon-Sorbonne, France.

Fleury, A. (2010). Les contradictions d'un espace public produit dans la proximité, *L'Espace Politique*[en ligne], 2010/1(10). Disponible sur : https://espacepolitique.revues.org/1560.

Jacobs, J. (1991). *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Lièges : Mardaga.

Korosec-Serfaty, P. (1988). La sociabilité publique et ses territoires – Places et espaces publics urbains. *Architecture & Comportement, 4*(2), 111-132.

Navez-Bouchanine, F. (1991). L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? *Espaces et sociétés*, 62-63, 135-159.

Pelligrino, P., Lambert, C. et Jacot, F. (1991). Espace public et figures du lien social. *Espace et Société*, 62-63, 11-27.